

CRITERES DE SELECTIONS



FRBTA/KBFH

Page	Matières
2	Critère de sélection Championnat d'Europe FITA senior 2012 RECURVE & COMPOUND
5	Critères de sélection pour les coupes du monde FITA 2012
8	Critères de sélection pour les championnats du MONDE FITA 2011 Juniors et Cadets COMPOUND
11	Critères de sélection pour les championnats du MONDE FITA 2011 Juniors et Cadets RECURVE
14	Critères de sélection Championnats d'Europe 2011 FIELD
17	Critères de sélection championnats du monde FIELD 2012 Junior s & Seniors
20	Critères de sélection Universiades 2011
22	Critères de sélection pour les championnats du monde 3D 2011
25	Critère de sélection pour le championnat du monde en salle senior 2012
27	Critères de sélection coupe junior Paphos (CHY) 2011



Critère de sélection FITA Championnat d'Europe senior 2012

Amsterdam du 21 au 26 mai 2012

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection le 16 mars 2011

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la FRBTA entérine la sélection.

Les tireurs sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues.

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL.
- En LFBTA : doit être repris sur les listes officielles de la communauté française et participer au programme de préparation.
En HBL : doit être repris dans l'équipe élite HBL

2. La période de sélection

Sont retenus les performances obtenues lors de la période allant du 1 mars 2011 au 1 mars 2012 (inclus).

3. Critères de sélection

Pour pouvoir se sélectionner l'archer doit durant la période de sélection avoir réalisé une des performances ci-dessous senior en plein air. L'accomplissement de cette prestation permet de rivaliser au niveau international.

o Performance 1

La réalisation d'une place Top 8 au championnat du monde 2011 ou dans une World Cup et ;

- pour les recurves hommes: 1 X 1300 en FITA + 1 X 330 à 70m
- pour les recurve dames : 1 X 1300 en FITA + 1 X 320 à 70m
- pour les compounds hommes: 2 X 347 à 50m.
- pour les compounds dames : 2 X 337 à 50m

o Performance 2

- pour les recurves hommes 1 X 1300 en FITA et 2 X 330 à 70m
- pour les recurves dames 1 X 1300 en FITA et 2 X 320 à 70m
- pour les compounds hommes 3 X 347 à 50m
- pour les compounds dames 3 X 337 à 50m

4. Compétition des sélections acceptées

Sont uniquement retenues toutes les performances réalisées dans des compétitions officielles, repris dans le calendrier FITA.

5. Points quotas

Des points quotas sont donner à chaque archer qui à réalisé les performances de sélection.

- Chaque archer reçoit 3 X 25 points une fois qu'il à réaliser les performances décrit dans le paragraphe 3.
- En réalisant les performances internationales ci-dessous, l'archer obtient les points quotas indiqué..

Performances internationales	Championnat du monde	World Cup	Championnat d'Europe
Top 2	75	50	50
Top 4	50	40	30
Top 8	40	30	27
Top 16	30	27	26
Top 32	26	26	-

6. S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre, jusqu'à toutes les places sont prises)

a. Les points quotas des 3 meilleurs prestations,

Exemple : 4 archers ont obtenus les critères de sélection, mais 1 à obtenu une place top 8 sur une World Cup, les points quotas 1 X 25 points sera remplacé par 1 x 30 points.

	Performance 1	Performance 2	Performance 3	Total
Archer 1	25 30	25	25	80
Archer 2	25	25	25	75
Archer 3	25	25	25	75
Archer 4	25	25	25	75

- b. Le meilleur classé dans un top 32 dans le résultat final au Championnat du Monde
- c. Pour les recurves : le meilleur total des scores réalisés en FITA + le total des 2 meilleurs résultats à 70m.
Pour les compounds : le total des 3 meilleurs scores réalisés à 50m.
- d. Pour les recurves : le meilleur résultat FITA.
Pour les compounds : le meilleur résultat réalisé à 50m (36 flèches)
- e. Si le départage n'est pas encore fait, les archers seront amenés à passer un test sur le terrain.

7. Critères par équipe

- Recurve

Chaque archer doit avoir réalisé 1 score FITA et deux scores sur 36 flèches à 70m pour pouvoir prétendre à une sélection par équipe (comme décrit paragraphe 3.).

Si deux archers dans une catégorie ont obtenus une sélection en individuel, l'exécutif national se réserve le droit d'en sélectionner un troisième pour compléter une équipe.

Par archer il sera tenu compte du total des points sur le plus haut score FITA et les deux plus hauts scores à 70m. Les trois tireurs doivent totaliser :

	Total
Equipe Recurve Homme	5880 (FITA+70m+70m X 3 = 5880)
Equipe Recurve Dame	5820 (FITA+70m+70m X 3 = 5820)

Exemple : RH	Archer 1 réalise 1311+332+333=	1976
	Archer 2 réalise 1305+331+333=	1969
	Archer 3 réalise 1290+329+325=	1944
	Total	5889

- Compound

Chaque archer doit avoir réalisé 3 scores à 50m (36 flèches) comme décrit dans 3. Pour pouvoir se sélectionner par équipe.

Si deux archers dans une catégorie ont obtenus une sélection en individuel, l'exécutif national se réserve le droit d'en sélectionner un troisième pour compléter une équipe.

Par archer il sera tenu compte du total des points sur les trois plus hauts scores 50m.

	Total
- Equipe Compound Homme	3123 (moyenne de 347)
- Equipe Compound Dame	3033 (moyenne de 337)

8. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection il s'engage à ne pas se désister après l'inscription préliminaire.

En cas où l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

En cas de problème avec les critères de sélection pour ses CE 2012, le texte en français est la version officielle.



Critère de sélection coupe du monde FITA 2012

Concernant les compétitions

World Cup 1 Porec (CRO) en avril 2012

World Cup 2 Antalya (TUR) en mai 2012

World Cup 3 Ogden (USA) du 19 au 23 Juin 2012

World Cup 4 pas encore sur le calendrier 2012

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection du 16/04/2011 et entériné par le comité exécutif FRBTA

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la FRBTA entérine la sélection.

Les archers sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues.

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL.
- En LFBTA : doit être repris sur les listes officielles de la communauté française et participer au programme de préparation.
En HBL : doit être repris dans l'équipe élite HBL

2. La période de sélection

Sont retenus les performances réalisés lors de la période allant du 1 janvier 2011 (inclus) jusqu'au 31 décembre (inclus).

3. Critères de sélection

En LFBTA l'archer doit communiquer son programme de préparation au moment demandé par la direction technique (Août / septembre). Seules les coupes du monde repris dans le plan programme seront prisent en compte.

Pour pouvoir se sélectionner l'archer doit durant la période de sélection avoir réalisé une des performances ci-dessous :

- **Pour recurve homme,**
 - Où deux fois un score de 1285 sur les épreuves FITA durant l'année dans laquelle les championnats du monde sont organisés.
 - Où quatre fois un score de 320 sur les épreuves 70m durant l'année dans laquelle les championnats d'Europe sont organisés.
- **Pour recurve dames,**
 - Où deux fois un score de 1275 sur les épreuves FITA durant l'année dans laquelle les championnats du monde sont organisés.

- Où 4 X un score de 310 ou plus sur des épreuves 70m durant l'année dans laquelle les championnats du monde sont organisés.
- Pour compound hommes,
 - 4 x les scores 342 réalisés à 50m
- Pour compound dames,
 - 4 x les scores 332 réalisés à 50m

4. Compétition de sélection acceptée

Sont uniquement retenues toutes les performances réalisées dans des compétitions officielles, repris dans le calendrier FITA.

5. S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre, jusqu'à toutes les places sont prises)

- a. priorité sera donnée aux archers ayant une place, pour une participation à une compétition ci-dessous (priorité dans l'ordre de la liste établi) :
 - Jeux Olympique
 - Jeux Mondiaux
 - Championnat du monde
 - Championnat d'Europe
- b. pour les recurves : le meilleur total,
 - des 2 meilleurs scores FITA si des championnats du monde sont organisés durant l'année en cours,
 - des 4 meilleurs résultats 70m si durant l'année dans laquelle les championnats d'Europe sont organisés.

pour les compounds : le meilleur total,

- Le meilleur total des 4 meilleurs scores réalisé à 50m (sur 36 flèches)

- c. Pour les recurves le meilleur résultat FITA (4 distances)
Pour les compounds le meilleur résultat 50m (36 flèches)
- d. Si le départage n'est pas encore accompli, les archers seront amenés à passer à un test sur le terrain.

6. Critères par équipe

- Pour recurve

Pour pouvoir se sélectionner par équipe, chaque archer doit avoir réalisé 1 score FITA et deux scores sur 36 flèches à 70m (comme décrit dans 3.).

Si 2 archers dans une même catégorie ont été sélectionnés en individuel, l'exécutif national se réserve le droit d'en sélectionner un troisième pour compléter une équipe.

Par archer il sera tenu compte :

- Ou bien des deux meilleurs scores FITA si des championnats du monde sont organisés durant l'année en cours,

Le total des 2 meilleurs scores-FITA des 3 archers, doit au minimum atteindre :

- Pour le recurve homme : 7680 ou + (moyenne de 1280)
- Pour le recurve dame : 7620 ou + (moyenne de 1270)

- Où bien les 4 meilleurs scores à 70m si des championnats d'Europe sont organisés durant l'année en cours,
- Le total des 4 meilleurs scores-70m des 3 archers doit au minimum atteindre :
 - Pour le recurve homme : 3816 (moyenne de 318)
 - Pour le recurve dame : 3696 (moyenne de 308)

Compound

Pour pouvoir se sélectionner par équipe, chaque archer doit au minimum avoir réalisé 4 scores à 50m sur 36 flèches (comme décrit dans paragraphe 3).

Si deux archers dans une même catégorie ont été sélectionnés en individuel, l'exécutif national se réserve le droit d'en sélectionner un troisième pour compléter une équipe. Par archer, il sera tenu compte du total des 4 meilleurs scores 50m. Le total (4 meilleurs scores à 50m) des 3 archers devra atteindre au minimum:

- Pour les archers compounds hommes : 4080 (moyenne de 340)
- Pour les archères compounds dames : 3960 (moyenne de 330)

7. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection, dès l'inscription préliminaire, il s'engage à participer.

En cas où l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

En cas de problème avec les critères de sélection pour ses WC 2012, le texte en néerlandais est la version officielle.



Critères de sélection pour les championnats du MONDE Junior et Cadets Compound 2011

Concernant la compétition Legnica (POL) du 22 au 28 Août 2011

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection du 16 mars 2011
et corroboré par le comité exécutif de la FRBTA

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la
FRBTA entérine la sélection.

Les tireurs sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues.

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL.
- En LFBTA : doit être repris sur les listes officielles de la communauté française
et participer au programme de préparation.
En HBL : doit être repris dans l'équipe (Noyau) HBL

2. Période de sélection

La période de sélection commence au 1 avril 2011 (inclus) et se termine le *15
juillet 2011 (inclus)*.

3. Critères de sélection

Pour être sélectionné l'archer doit durant la période de sélection avoir réalisé
une des performances ci-dessous.

- Performance 1
Au minimum la réalisation du score A 50m et 4 X scores B :

Catégories	Scores A 50m	Scores B 50m
Compound Homme Junior	1 X 337	4 X 328
Compound Dames Junior	1 X 333	4 X 323
Compound Homme Cadet	1 X 333	4 X 323
Compound Dame Cadette	1 X 330	4 X 320

Remarque:

La réalisation du score A implique la réalisation d'un score B. Il convient de faire 1 X le
score A et 3 X le score B

- Performance 2

Un archer peut obtenir un score A en réalisant une place dans une coupe junior en fonction du classement et du nombre de participant dans sa catégorie:

3 à 5 participants dans la catégorie	→ être classé premier.
6 à 10 participants dans la catégorie	→ être classé dans le top 3
11 à 16 participants dans la catégorie	→ être classé dans le top 5
17 à 32 participants dans la catégorie	→ être classé dans le top 8
33 participants et + dans la catégorie	→ être classé dans le top 12

En outre il doit réaliser au minimum 3 x un score B (comme décrit dans paragraphe 3 Performance 1)

4. Compétition de sélection acceptée

Sont uniquement retenues toutes les performances réalisées dans des compétitions officielles, repris dans le calendrier FITA.

5. S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre établi, jusqu'à toutes les places sont prises)

- a. Le meilleur total sur les 3 les meilleurs scores 50m.
- b. Le meilleur score 50m (36 flèches)
- c. Si le départage n'est pas encore accompli, les archers impliqués seront amenés à passer à un test sur le terrain.

6. Critères par équipe

Chaque archer doit avoir réalisé 3 scores B à 50m (36 flèches) pour pouvoir prétendre à une sélection par équipe (comme décrit dans paragraphe 3.). Si deux archers dans une même catégorie ont été sélectionnés en individuel, l'exécutif national se réserve le droit d'en sélectionner un troisième pour compléter une équipe. Par archer, il sera tenu compte du total des 3 meilleurs scores 50m. Le total (3 meilleurs scores à 50m) des 3 archers devra atteindre :

	Total
• Equipe Compound Homme junior	2988 (moyenne de 332)
• Equipe Compound Dame Junior	2925 (moyenne de 325)
	Total
• Equipe Compound Homme Cadet	2925 (moyenne de 325)
• Equipe Compound Dame Cadette	2898 (moyenne de 322)

7. Condition supplémentaire

a. Condition Handboogliga

Les archers membre de la HBL qui souhaiteraient présenter sa candidature pour une sélection est tenu de se faire connaître avant le 15 mai 2011 (inclus), soit ;

- via une lettre, adressée au coordinateur technique du sport
- via un courriel (sport@handboogliga.be)

b. Les archers qui sont candidat pour une sélection est tenu de transmettre ses résultats au responsable technique de sa ligue :

- Pour la HBL Jan Devos :
 - via Email : jan.devos-berquin@telenet.be
- Pour la LFBTA Marc Ronsse:
 - Via Email marc.ronsse@lfbta.be
 - Via SMS 0476 521 038
- Communication à transmettre :
 - *Nom/ Prénom*
 - *Date*
 - *Résultat / type de compétition (ex. 1263 FITA)*
 - *Endroit (ex. Bruxelles)*

Les résultats réalisés à l'étranger doivent obligatoirement être communiqué au responsable technique de sa ligue.

8. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection, dès l'inscription préliminaire, il s'engage à participer.

En cas ou l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

Les candidatures des archers HBL qui n'ont pas atteint l'âge majeur au 15 mai 2011 doivent être confirmées par les parents.

En cas de problème avec ses critères de sélection, le texte en français est la version officielle.



Critères de sélection pour les championnats du MONDE en plein air
Junior et Cadets recurves 2011

Legnica (POL) du 22 au 28 Août 2011

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection du 16 mars 2011
et corroboré par le comité exécutif de la FRBTA

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la FRBTA entérine la sélection.

Les tireurs sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues.

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL.
- En LFBTA : doit être repris sur les listes officielles de la communauté française et participer au programme de préparation.
En HBL : doit être repris dans l'équipe (Noyau) HBL

2. Période de sélection

Le période de sélection commence au 1 avril 2011 (inclus) et se termine le 15 juillet 2011 (inclus).

3. Critères de sélection

Pour être sélectionné l'archer doit durant la période de sélection avoir réalisé une des performances ci-dessous.

- Performance 1

La réalisation des scores minimas 1 X le score FITA et 2 X les scores 70/60m

Catégories	Scores A minimas FITA	Scores B minimas 70/60M
Recurve Homme Junior	1 X 1263 (90, 70, 50, 30m)	2 X 318 à 70m
Recurve Dames Junior	1 X 1255 (70, 60, 50, 30m)	2 X 307 à 70m
Recurve Homme Cadet	1 X 1260 (70, 60, 50, 30m)	2 X 320 à 60m Ou 2 X 310 à 70m
Recurve Dame Cadette	1 X 1260 (60, 50, 40, 30m)	2 X 310 à 60m Ou 2 X 300 à 70m

Remarque:

La réalisation du score A implique la réalisation d'un score B. Il convient de faire 1 X le score A et 1 X le score B

- Performance 2
- Un archer peut obtenir un score A en réalisant une place dans une coupe junior en fonction du classement et du nombre de participant dans sa catégorie:

3 à 5	participants dans la catégorie	→	être classé premier.
6 à 10	participants dans la catégorie	→	être classé dans le top 3
11 à 16	participants dans la catégorie	→	être classé dans le top 5
17 à 32	participants dans la catégorie	→	être classé dans le top 8
33	participants et + dans la catégorie	→	être classé dans le top 12

Pour se sélectionner l'archer doit faire 2 X le score B (comme décrit dans le paragraphe 3 Performance 1)

4. Compétition de sélection acceptée

Sont uniquement retenues toutes les performances réalisées dans des compétitions officielles, repris dans le calendrier FITA.

5. S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre établi, jusqu'à toutes les places sont prises)

- a. Le meilleur total en cumulant le meilleur score FITA + les 2 meilleurs scores 70m pour junior ou scores 60m pour cadets.
- b. Le meilleur score FITA
- c. Si le départage n'est pas encore accompli, les archers impliqués seront amenés à passer à un test sur le terrain.

6. Critères par équipe

Chaque archer doit avoir réalisé 1 score FITA et deux scores sur 36 flèches à 70/60m pour pouvoir prétendre à une sélection par équipe.

Si deux archers dans une catégorie ont obtenus une sélection en individuel, l'exécutif national se réserve le droit d'en sélectionner un troisième pour compléter une équipe. Par archers il sera tenu compte du meilleur score FITA. Le total des 3 archers doit atteindre :

	Total	
Equipe Recurve Homme junior	3765	(moyenne de 1255)
Equipe Recurve Dame Junior	3723	(moyenne de 1241)
	Total	
Equipe Recurve Homme Cadet	3741	(moyenne de 1247)
Equipe Recurve Dame Cadette	3741	(moyenne de 1247)

7. Condition supplémentaire

a. Condition Handboogliga

Les archers membre de la HBL qui souhaiteraient présenter sa candidature pour une sélection est tenu de se faire connaître avant le 15 mai 2011 (inclus), soit ;

- via une lettre, adressée au coordinateur technique du sport
- via un courriel (sport@hanboogliga.be)
-

b. Les archers qui sont candidat pour une sélection est tenu de transmettre ses résultats au responsable technique de sa ligue :

- Pour la HBL Jan Devos :
 - via Email : jan.devos-berquin@telenet.be
- Pour la LFBTA Marc Ronsse:
 - Via Email marc.ronsse@lfbta.be
 - Via SMS 0476 521 038
 -
- Communication à transmettre par SMS ou Email :
 - *Nom/ Prénom*
 - *Date*
 - *Résultat / type de compétition (ex. 1263 FITA)*
 - *Endroit (ex. Bruxelles)*

Les résultats réalisés à l'étranger doivent obligatoirement être communiqué au responsable technique de sa ligue.

8. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection, dès l'inscription préliminaire, il s'engage à participer.

En cas où l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

Les candidatures des archers qui n'ont pas atteint l'âge majeur au 15 mai 2011 doivent être confirmées par les parents.

En cas de problème avec ses critères de sélection, le texte en français est la version officielle.



Critères de sélection pour les championnats

D'Europe FIELD 2011

CE Montervarchi du 12 au 18 septembre 2011

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection du 16 mars 2011 et corroboré par le comité exécutif de la FRBTA

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la FRBTA entérine la sélection.

Les tireurs sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues.

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL.
- En LFBTA : doit être repris sur les listes officielles de la communauté française et participer au programme de préparation.
En HBL : doit être repris dans l'équipe (Noyau) HBL

2. Période de sélection

La période de sélection commence au 1 mars 2010 (inclus) et se termine le 10 Août 2011 (inclus).

3. Critères de sélection

Un archer peut être sélectionné sur base des résultats réalisé au championnat du monde 2010, en tenant compte de la place et le nombre de participant dans la catégorie.

- Performance 1
 - Moins de 8 participant → être classé dans le top 2
 - De 9 à 16 participants → être classé dans le top 4
 - De 17 à 24 participants → être classé dans le top 8
 - Plus de 24 participants → être classé dans le top 12

OU

Avoir obtenu le niveau qui peut concurrencer avec le niveau international senior. Pour cela il faut avoir atteint les minimas en 2010 (dans la période entre le 1er mars 2010 et 31 décembre 2010 inclus)

- Recurve hommes 3 X 695
- Recurve dames: 3 X 640
- Compound Homme 3 x 790
- Compound dames 3 x 755
- Barebow hommes : 3 x 655
- Barebow dames : 3 x 560

- Performance 2

Pour être sélectionné, chaque archer doit avoir atteint 2 X les scores ci-dessous dans la période entre le 1er mars et le 10 août 2011-05-02

Points de sélection

	BBD	BBH	RD	RH	CD	CH
Senior	550	630	625	675	750	785
Junior	530	590	565	625	655	755

OU

Dans la catégorie des tournois des 5 nations et championnat de Belgique sont retenues les performances suivantes :

- 4 ou 5 participants → être classé 1er.
- 6 à 8 participants → être classé dans le top 2.
- 9 à 16 participants → être classé dans le top 3.
- Plus de 16 participants → être classé dans le top 4.

4. **Compétition de sélection acceptée**

Sont retenues toutes les performances réalisées dans des compétitions officielles, repris dans le calendrier FITA.

5. **S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables**

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre établi, jusqu'à toutes les places sont prises)

- a. Les archers ayant obtenus la performance 1
- b. Le meilleur total des 3 scores FIELD
- c. Le meilleur score FIELD
- d. Si le départage n'est pas encore accompli, les archers impliqués seront amenés à passer à un test sur le terrain.

6. **Sélection par équipe**

N'est pas appliqué

7. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection il s'engage à ne pas se désister après l'inscription préliminaire.

En cas où l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

Les archers LFBTA et HBL doivent communiquer leurs points chez le responsable FIELD ceci dans les 10 jours après la compétition. En cas où l'archer aurait réalisé des performances à l'étranger il est tenu de fournir les résultats officiels et où les feuilles de marques signées par un arbitre.

FEUILLE DE RESULTAT INDIVIDUEL FIELD LFBTA						
Nom :		Scores réalisés			Performances Internationales / 5 nations	
Date	Lieu	Distances inconnues	Distances connues	Total	Nombre de participants dans la catégorie	Place

La feuille de résultat individuel doit être envoyée chez le responsable FIELD dans les délais demandés.

RESPONSABLE FIELD LFBTA : Claude Gysen Email : claud.gysen@skynet.be

RESPONSABLE FIELD HBL : Ernest Mertens Email : ernest.mertens@telenet.be

En cas de problème avec les critères de sélection FIELD pour les championnats d'Europe 2011, le texte en néerlandais est la version officielle



Critères de présélection FIELD **Pour les championnats du monde senior 2012**

Val d'Isère (FRA) du 14 au 19 août 2012

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection du 16 mars 2011 et corroboré par le comité exécutif de la FRBTA

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la FRBTA entérine la sélection.

Les tireurs sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues.

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL.
- En LFBTA : doit être repris sur les listes officielles de la communauté française et participer au programme de préparation.
En HBL : doit être repris dans l'équipe (Noyau) HBL

2. Période de sélection

Le période de sélection commence au 1 janvier 2011 (inclus) et se termine le 31 décembre 2011 (inclus).

3. Critères de sélection

Un archer peut être sélectionné sur base des résultats réalisé sur les championnats d'Europe 2011 en tenant compte du nombre de participants :

- Moins de 8 participant → être classé dans le top 2
- De 9 à 16 participants → être classé dans le top 4
- De 17 à 24 participants → être classé dans le top 8
- Plus de 24 participants → être classé dans le top 12

Ou

Avoir réalisé le niveau qui peut concurrencer avec le niveau international senior. Pour atteindre ce niveau il convient de réaliser les minimas ci-dessous :

- | | |
|--------------------|---------|
| ▪ Recurve hommes | 3 x 696 |
| ▪ Recurve dames: | 3 x 640 |
| ▪ Compound hommes: | 3 x 792 |
| ▪ Compound dames | 3 x 755 |
| ▪ Barebow hommes : | 3 x 655 |
| ▪ Barebow dames : | 3 x 560 |

4. Les compétitions de sélection acceptée

Sont retenues toutes les performances réalisées dans des compétitions officielles FIEL qui sont repris dans le calendrier FITA.

5. S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre établi, jusqu'à toutes les places sont prises)

- a. La meilleure place au championnat d'Europe 2011 (voir grille critère de sélection dans paragraphe 3.)
- b. Le meilleur total des 3 scores FIELD
- c. Le meilleur score FIELD
- d. Si le départage n'est pas encore accompli, les archers impliqués seront amenés à passer à un test sur le terrain.

6. Critère de sélection par équipe

N'est pas appliqué

5. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection il s'engage à ne pas se désister après l'inscription préliminaire.

En cas où l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

Les archers LFBTA et HBL doivent communiquer leurs points chez le responsable FIELD ceci dans les 10 jours après la compétition. En cas où l'archer aurait réalisé des performances à l'étranger il est tenu de fournir les résultats officiels et où les feuilles de marques signées par un arbitre.

FEUILLE DE RESULTAT INDIVIDUEL FIELD LFBTA						
Nom :		Scores réalisés			Performances Internationales / 5 nations	
Date	Lieu	Distances inconnues	Distances connues	Total	Nombre de participants dans la catégorie	Place

La feuille de résultat individuel doit être envoyée chez le responsable FIELD dans les délais demandés.

RESPONSABLE FIELD LFBTA : Claude Gysen Email : claud.gysen@skynet.be

RESPONSABLE FIELD HBL : Ernest Mertens Email : ernest.mertens@telenet.be

En cas de problème avec les critères de sélection FIELD pour les championnats du monde 2012, le texte en néerlandais est la version officielle.



Critères de sélection pour les Universiades 2011.



Shenzhen (Chine) du 14 au 18 août 2011

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection le 16 mars 2011 et corroboré par le comité exécutif de la FRBTA

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la FRBTA entérine la sélection.

Les tireurs sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues.

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL
- Avoir au minimum 18 ans et au maximum 28 ans. (date de naissance comprise entre le 01.01.83 et le 31.12.93.)
- Avoir le statut d'étudiant : Immatriculation régulière dans une université ou dans une école supérieure spécialisée reconnue (carte d'étudiant), belge ou étrangère, ou ancien(ne) étudiant(e) : la date de fin d'études ne peut pas être antérieure à 2010 (certificat de fin d'étude, diplôme)
- En HBL : chaque candidat doit communiquer sa candidature avant le 1 mai 2011(inclus)
En LFBTA : doit être repris sur les listes officielles de la communauté française et participer au programme de préparation.

2. La période de sélection

Sont retenus les performances obtenues lors de la période allant du 1 avril 2011 au 10 juillet 2011.

3. Critères de sélection

Pour être sélectionné le tireur doit dans la période de sélection avoir réalisé 4 X les scores minimas ci-dessous dans la période de sélection.

Points de sélection

	70m	50m
Recurve Homme	320	---
Recurve Dames	310	---
Compound Homme	-----	342
Compound Dame	-----	331

4. Compétition de sélection acceptée

Sont retenues toutes les performances réalisées dans des compétitions officielles, repris dans le calendrier FITA.

5. S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre, jusqu'à toutes les places sont prises)

- a. Le total des 4 meilleurs scores
- b. Le meilleur score 70m pour les recurves ou 50m pour les compounds
- c. Si le départage n'est pas encore fait, les archers seront amenés à passer un test sur le terrain.

6. Critères par équipe

Chaque archer recurve doit avoir au minimum avoir fait 4 scores à 70m.
Chaque archer compound doit avoir au minimum avoir fait 4 scores à 50m.
Si deux archers dans une catégorie ont obtenus une sélection en individuel, l'exécutif national se réserve le droit d'en sélectionner un troisième pour compléter une équipe. Par archer il sera tenu compte du total des 4 plus hauts scores.

Les trois tireurs doivent totaliser avec les 4 meilleurs scores 70m :

	Total
Equipe Recurve Homme	3828 (moyenne de 319)
Equipe Recurve Dame	3720 (moyenne de 310)
Equipe Compound Homme	4104 (moyenne de 342)
Equipe Compound Dame	3972 (moyenne de 331)

7. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection il s'engage à ne pas se désister après l'inscription préliminaire.

En cas où l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

En cas de problème avec les critères de sélection pour ses Universiades, le texte en français est la version officielle.



Critères de sélection championnat du monde 3D 2011

CM Planneralm / Donnersbach (Autriche) du 31 août au 3 septembre 2011

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection le 16 mars 2011
et corroboré par le comité exécutif de la FRBTA

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la FRBTA entérine la sélection.

Les tireurs sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues.

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL.
- En LFBTA : doit être repris sur les listes officielles de la communauté française et participer au programme de préparation.
En HBL : doit être repris dans l'équipe (Noyau) HBL

2. La période de sélection

Sont retenus les performances obtenues lors de la période allant du 1 janvier (2011 (inclus) au 20 juin 2011 (inclus)

3. Critères de sélection

Pour être sélectionné l'archer doit durant la période de sélection avoir réalisé une des performances ci-dessous. L'accomplissement de cette prestation permet de rivaliser au niveau international. Les performances doivent être réalisées comme indiqué dans l'annexe du règlement 3D (dernière édition du 20 janvier 2011)

- **Performance 1**

Avoir réalisé 3 x les scores sur 20 cibles en retenant les points de la première flèche tirée.

- 3 x les scores sur 10 ou 12 manches de 20 cibles
- 6 x les scores sur 14 ou 16 manches de 20 cibles
- 9 x les scores sur 18 manches et plus de 20 cibles

20 cibles X 1 flèche	Compound	Barebow	Huntingbow	Longbow
Homme	182pts	152pts	139pts	132pts
Dame	157pts	129pts	112pts	107pts

- Performance 2
Avoir réalisé 3 x les scores sur 40 cibles en tirant 2 flèches par cible.
 - 2 x les scores sur 5 ou 6 manches
 - 3 x les scores sur 7 ou 8 manches
 - 4 x les scores sur 9 manches ou plus.

40 cibles X 2 flèches	Compound	Barebow	Huntingbow	Longbow
Homme	728pts	608pts	556pts	528pts
Dame	628pts	516pts	448pts	428pts

4. Compétition de sélection acceptée

- Compétition Nationales

Seules les performances réalisées dans les compétitions suivantes seront retenus.

ADR	06 /2/2011	CDC	10/04/2011
AGC	20/02/2011	DTZ	29/05/2011
ACE	06/03/2011		
KSM	13/03/2011		
SSW	27/03/2011		

- Les épreuves internationales

Toutes les performances réalisées sur des compétitions officielles reconnus par la FITA sont retenus

5. S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre, jusqu'à toutes les places sont prises)

- a. Le total des 3 meilleurs scores (20 cibles, 1 flèche)
- b. Le meilleur scores (20 cible, 1 flèche)
- c. Si le départage n'est pas encore accompli, les archers impliqués seront amenés à passer à un test sur le terrain.

6. Critères par équipe

N'est pas appliqué

7. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection, dès l'inscription préliminaire, il s'engage à participer.

En cas où l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

En cas de problème avec les critères de sélection pour les CM 3D 2011, le texte en français est la version officielle.



Critère de sélection pour le championnat du monde en SALLE senior 2012

Las Vegas (USA) 4 au 9 février 2011

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection le 16 mars 2011 et corroboré par le comité exécutif FRBTA

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la FRBTA entérine la sélection.

Les tireurs sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues.

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL.
- Chaque candidat doit poser sa candidature en dernier au 15 septembre 2011 (inclus)
 - Pour les HBL chez Luc Wittocx, via Email sport@handboogliga.be
 - Pour la LFBTA chez Philippe Estivenart, via Email philippe.estivenart@lfbta.be

2. La période de sélection

La sélection est peut seulement être obtenu lors des compétitions du 22 octobre 2011 et 30 octobre 2011

3. Critères de sélection

Pour pouvoir se sélectionner l'archer doit durant les 2 compétitions mentionnés avoir réalisé au minimum une fois le score (sur 60 flèches) indiqué ci-dessous.

	Senior	Junior
Recurve homme	581	565
Recurve dames	570	555
Compound homme	585	575
Compound dame	570	560

4. Compétition de sélection acceptée

Seules les performances réalisées dans les 2 compétitions mentionnées seront retenus.

5. S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre, jusqu'à toutes les places sont prises)

- a. Le meilleur total des 2 meilleurs scores réalisés dans les compétitions mentionnés.
- b. Le meilleur score réalisé en tenant compte du premier score et ensuite du deuxième score.
- c. Si le départage n'est pas encore accompli, les archers impliqués seront amenés à passer à un test sur le terrain.

6. Critère par équipe

Chaque archer doit avoir réalisé 1 x le score comme d'écrit dans le paragraphe 3 pour pouvoir être sélectionné par équipe.

Si deux archers dans une catégorie ont obtenus une sélection en individuel, l'exécutif national se réserve le droit d'en sélectionner un troisième pour compléter une équipe.

Par archer il sera tenu compte du meilleur score réalisé.

Le total des 3 archers devra atteindre le minimum ci-dessous :

	Senior	Junior
Recurve homme	1734 (moyenne 578)	1686 (moyenne 562)
Recurve dames	1701 (moyenne 567)	1656 (moyenne 552)
Compound homme	1746 (moyenne 582)	1716 (moyenne 575)
Compound dame	1698 (moyenne 566)	1671 (moyenne 557)

1. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection, dès l'inscription préliminaire, il s'engage à participer. En cas où l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

En cas de problème avec les critères de sélection pour ses CM en salle 2012, le texte en néerlandais est la version officielle.



Critères de sélection **Coupe Junior Paphos (CHY) 2011**

Coupe Junior Paphos (CHY) du 18 au 23 juillet 2011

Critères entérinés lors de la réunion de la commission de sélection le 16 mars 2011 et corroboré par le comité exécutif de la FRBTA

La sélection s'effectue sur proposition de chaque Ligue et l'exécutif national de la FRBTA entérine la sélection.

Les tireurs sont tenus de se mettre en ordre avec toutes les obligations de leurs ligues

1. Conditions

Pour pouvoir être sélectionné les archers :

- Doivent être de nationalité Belge.
- Etre membre de la LFBTA ou HBL.
- En LFBTA : doit être repris sur les listes officielles de la communauté française et participer au programme de préparation.

En HBL chaque candidat est tenu de poser sa candidature avant la date butoir du 15 mai 2011, soit :

- Via une lettre adressée au coordinateur technique.
- Via un Email sport@handboogliga.be

2. La période de sélection

La période de sélection commence le 1^{er} avril 2011 (inclus) et s'arrête le 4 juillet 2011 (inclus)

3. Critères de sélection

Il sera tenu compte d'un nombre maximum d'archers sélectionné :

	Juniors	Cadets
Recurve Homme	4	3
Recurve Dames	1	2
Compound Homme	4	2
Compound Dame	2	1

Pour être sélectionné l'archer doit réaliser au minimum 1 FITA pour les archers recurve ou 2 X 50m (36 flèches) pour les archers compounds

4. Compétition de sélection acceptée

Sont retenues toutes les performances réalisées dans des compétitions officielles, repris dans le calendrier FITA.

5. S'il y a plus de sélectionnés que d'archers sélectionnables

Si dans une certaine catégorie il y a plus d'archers sélectionnables que de place à obtenir par pays, un classement sera réalisé, sur base de :

(dans l'ordre, jusqu'à toutes les places sont prises)

a. Pour les recurves le meilleur score FITA.

90 – 70 – 50 – 30m pour les juniors hommes.

70 – 60 – 50 – 30m pour les cadets hommes et dames juniors.

60 – 50 – 40 – 30m pour les cadettes dames

Pour les compound le meilleur total des deux meilleurs scores à

b. Si le départage n'est pas encore fait, les archers seront amenés à passer un test sur le terrain.

6. Critère par équipe

Au maximum 3 équipes seront retenues, Recurve homme cadet, Recurve homme junior et compound homme junior.

Pour chaque catégorie sera retenu le meilleur score FITA (recurve) et le total des 2 meilleurs scores 50m (compound)

7. Remarques

Si l'archer s'engage à participer à cette sélection, dès l'inscription préliminaire, il s'engage à participer.

En cas où l'archer ne respecterait pas son engagement, une plainte sera introduite aux conseils de disciplines de sa ligue (HBL ou LFBTA). Les frais, résultant de cette annulation, sont à charge de l'archer.

Le comité exécutif (UC/CE) de la fédération royale Belge (FRBTA) sélectionnera les tireurs sur base des critères repris ci-dessus. Toutefois, il lui appartient, s'il y a lieu et sur proposition des ligues, de sélectionner des athlètes qui ne répondraient pas totalement aux critères en vue de compléter une équipe. Cette sélection n'interviendra que dans des cas exceptionnels et consécutivement à un consensus des membres du comité exécutif national.

En cas de problème avec les critères de sélection coupe junior Paphos 2011, le texte en néerlandais est la version officielle.